

AGRICULTURE-EUROPE

GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

**PAC : à marche forcée vers plus de libéralisme !
21 mai 2008**

Gérard Lahellec

La Commission européenne présentait le 20 mai ses propositions en matière d'adaptation de la PAC. Sous couvert d'adapter la PAC aux nouveaux défis européens et mondiaux, la Commission souhaite qu'un accord puisse être trouvé, avant la fin de l'année par la Présidence française.

Tous les commentateurs semblent au moins s'accorder sur un point : c'est une agriculture plus compétitive, plus verte et plus libérale que la Commission européenne va proposer aux vingt sept de mettre en œuvre.

Cette réforme refuse pour l'instant de dire son nom mais il s'agit en réalité d'accentuer les adaptations décidées en 2003, des nouvelles adaptations qui prépareront le contexte de la réforme prévue en 2013, peuvent, à première vue, faire illusion. En effet, Mariann Fischer Boel, la commissaire responsable déclare vouloir répondre à un triple défi : rendre les aides versées aux agriculteurs plus simples et plus efficaces, adapter les instruments de soutien (conçus dans une Europe à six) à la situation actuelle et tenir compte des contraintes mondiales en matière de changement climatique et de préservation de la biodiversité. Mais au delà des mots conçus et utilisés pour ne déplaire à personne, le sens de ces orientations est bien de rendre plus facilement acceptable une étape nouvelle dans le déploiement du libéralisme.

Pour rendre le régime des aides directes payées aux exploitants plus simples, plus efficaces et plus équitables, Bruxelles propose d'abandonner progressivement leurs calculs à partir des rendements historiques de production, non pour les recoupler avec la production mais au profit d'un système fondé sur un taux uniforme. Pour y parvenir, elle souhaite augmenter le taux de découplage dans les pays qui ont choisi de maintenir un lien entre production et soutien public. En clair donc, c'est un des aspects négatifs de la réforme de 2003 que la commission entend bien faire accepter !

Le deuxième aspect vise à déployer une part croissante des aides en faveur du développement rural c'est à dire à l'aménagement des régions rurales, cette modulation obligatoire étant appelée à augmenter d'une manière générale. Ce deuxième aspect des adaptations proposées vient en réalité renforcer le premier et le concept même de découplage des aides de la production mais en l'habillant de considérations environnementales pour rendre l'option libérale qu'elle sous-tend plus acceptable. Mais le choix du découplage des aides, c'est à dire l'abandon du lien entre subvention et choix de production revient à abandonner les outils d'orientation de la production. Le risque évident de ces orientations qui visent à laisser faire le marché en lieu et place des régulations est déjà illustré par la crise alimentaire que nous connaissons au niveau mondial. Franchir une nouvelle étape dans le découplage en prenant le risque de laisser faire le marché, ce serait par exemple que tous les agriculteurs se mettent à faire telle production l'année où celle-ci se porte bien et qu'alors, le prix de cette production s'effondre...

Enfin, il convient de remarquer que l'orientation de ces aides n'est pas neutre. En masse, celles -ci sont orientées vers les secteurs qui se portent bien comme les grandes cultures céréalières or il conviendrait de les réorienter vers les secteurs qui en ont le plus besoin.

Au regard de l'importance des objectifs assignés à la politique agricole pour les citoyens européens et leur avenir, la PAC doit rester une des priorités de l'UE. Cette priorité doit se traduire par le maintien du volume de l'enveloppe budgétaire communautaire qui y est consacrée.

Si la PAC représente aujourd'hui 41% du budget de l'UE c'est uniquement parce qu'elle est une des seules politiques entièrement communautarisée puisque les Etats ont accepté de rendre commune leur politique nationale. Les dépenses agricoles européennes représentent en réalité moins de 0,5%

du PIB de l'UE. Si les politiques nationales de recherche étaient communautarisées, elles représenteraient plus de 2% du PIB européen. Plutôt que d'être montrée du doigt comme une politique coûtant trop cher, la PAC devrait être prise en exemple en vue d'une communautarisation accrue des politiques prioritaires de l'UE.

En réalité, derrière ces orientations, se cache la pression extraordinaire de l'OMC et de son empressement à libéraliser notre agriculture pour en faire une monnaie d'échange contre le déploiement des autres activités industrielles et de service, à coups de ventes et de rachats, de stock-options et de restructurations. Depuis 30 ans, la part des salaires dans la valeur ajoutée nationale a chuté de 8% ; c'est la preuve s'il en était besoin que le déploiement du libéralisme ne profite pas non plus aux salariés ! Par contre, l'agriculture vivrière est véritablement un bien public utile à la vie !